

TABLEAU RECAPITULATIF DES FRAIS ANNUELS					
Contribution familiale et frais facultatifs					
	Ecole	Collège	Lycée Général et Technologique	Lycée Professionnel	S.T.S.
<u>Frais obligatoires</u>					
Contribution familiale	1 176 €	1 128 €	1 233 €	1 056 €	1 578 €
<u>Frais facultatifs</u>					
Section JUDO		75 €			
Etudes surveillées :	81 €	81 €			
Possibilité de 1 à 4 jours par semaine (non obligatoire)	pour 1 soir / semaine	pour 1 soir / semaine			
Etude occasionnelle	6,05 € Le ticket	6,05 Le ticket			
Cotisation APEL	30 € par famille et par an				

#### FRAIS DE REJETS

Rejets de prélèvements : 7,00 €

Rejets de chèques : 20,50 €

#### FRAIS DE RESTAURATION

<b>Ecole</b>	Formule :	7,21 €	4 repas par semaine
<b>Collège</b>	Formule :	7,52 €	4 repas par semaine Possibilité de repas le mercredi à 9,57 €
<b>Lycée</b>	Cafétéria		Tarifcation de vente à l'unité Possibilité de repas traditionnel

Les repas sont facturés au trimestre ou à l'année selon le mode de règlement.

Pour la cafétéria, la vente se fera via un porte-monnaie élève personnel.

**Restauration choix des formules :** Formule : 1 entrée, 1 Plat, 1 fromage / laitage, 1 dessert

Les élèves externes du primaire et du collège peuvent déjeuner occasionnellement au restaurant au tarif unique de **9,57 €**. Les repas seront facturés

**Les élèves de 1<sup>ère</sup> et de terminale peuvent sortir, sur autorisation annuelle des parents, après le repas.**